



LA MERVEILLE D'URVAL

- CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE -

Ces conditions concernent la location du gîte **La Merveille d'Urval**. Leur non-respect pourra entraîner des poursuites.

- **Durée du séjour** : Le client réserve le gîte pour une durée déterminée, une date d'entrée et une date de sortie convenues avec le propriétaire. Donc, il ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux après la date de sortie, lui comme toute personne accompagnante ou invitée.

- **Entrée et Sortie du gîte** :

Séjour semaine : Arrivées le samedi à partir de 17h00, Départs le samedi au plus tard à 10h00.

Séjour week-end : Arrivées le vendredi à partir de 16h00, Départs le dimanche au plus tard à 12h00.

Pour les arrivées après 21h00, prévenir au moins 24 heures à l'avance.

- D'autres possibilités de location sont disponibles à la demande, contactez-nous via le formulaire sécurisé ou via email : lamerveilledurval@gmail.com.

- **Réservation** : après contact téléphonique ou email le propriétaire envoie au client une proposition de prix, faisant office de réservation. Une fois l'acompte reçu, représentant 30% du montant total du séjour, une confirmation sera envoyée par courriel.

- **Capacité** : le présent contrat est établi pour une capacité maximum de six personnes et un bébé de moins de 2 ans (quatre adultes et deux enfants ou adolescents, plus le bébé). Si le nombre de clients dépasse cette capacité, le propriétaire se réserve le droit de refuser les personnes supplémentaires.

- **Prix** : le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation.

Il comprend la location du gîte meublé et équipé du jour d'arrivée au jour du départ inclus. Mise à disposition des éléments suivants : housses de matelas, housses des oreillers, couvertures, 2 tapis de bains, 1 torchon, équipement bébé (chaise haute, lit pliant bébé, baignoire bébé, matelas de change), jeux de société, jeu de fléchettes, DVDs.

Il ne comprend pas le chauffage (8€ par jour), le combustible du barbecue, le ménage (110€), la fourniture de draps, de torchons supplémentaires, et de gants et draps de bain (pack en location : 6€ par personne et par change).

- Conditions de paiement : pour les réservations, un acompte de 30% est versé par virement bancaire ou par carte bancaire. Le solde est à régler à l'arrivée au gîte. Tout ou partie du séjour peut se régler par carte bancaire, virement bancaire, chèque vacances, ou en espèces.

Si le montant des chèques vacances excède le montant de la location, le client ne peut prétendre à aucun remboursement.

- Caution : 750€ le jour de l'arrivée et avant réception des clés.

- Utilisation des lieux : le propriétaire fournira le logement conforme à l'état des lieux qu'il en a fait et le maintiendra. Le client devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux et au règlement intérieur.

À son départ, le locataire s'engage à rendre la location sans dégradation tel qu'il l'aura trouvé. Toute réparation, quelle qu'en soit l'importance, rendue nécessaire par sa négligence sera à sa charge. La sous-location est interdite, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat.

- Arrivée, et état des lieux : le propriétaire s'engage à délivrer le gîte dans un excellent état locatif et à remédier dès que possible aux dysfonctionnements constatés lors de l'état des lieux d'entrée ou en cours de location.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté par le locataire.

Une boîte à clés est posée à l'extérieur du gîte. Si le client le souhaite, ou en cas d'arrivée tardive, les clés y seront mises à sa disposition et le code communiqué lors de la confirmation de la réservation.

- Annulation par le locataire : si l'annulation intervient 1 mois avant la date d'arrivée, une retenue de 30% sur le tarif convenu (location + services) sera appliquée. Si l'annulation intervient 1 semaine avant la date d'arrivée, une retenue de 50% sur le tarif convenu (location + services) sera appliquée. Si l'annulation intervient 48 heures avant la date d'arrivée, le montant total (location + services) sera dû. Si le séjour est écourté, le montant entier de la location et des services reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement, même partiel.

- Annulation par le propriétaire : le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées, en le prévenant le plus longtemps possible à l'avance (cas de force majeure).

- Dommages : les équipements et installations du site doivent être utilisés conformément à leur destination. L'ensemble figurant à l'inventaire devra être remis à sa place lors de l'entrée dans les lieux.

Le client est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportées tant au logement lui-même et de ce qu'il contient qu'à toutes les installations du site, commis par lui-même ou les personnes qui séjournent avec lui, ou qui lui rendent visite.

- Assurance : le locataire est tenu d'être assuré par un contrat de son assurance personnelle ou un contrat spécifique limité à la durée du séjour. La signature du présent contrat fait office de déclaration sur l'honneur en attestant la conformité. Pour l'ensemble de la propriété les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité des parents. Le locataire est tenu de prévenir immédiatement le propriétaire de tout dégât survenu. En cas de non-respect des conditions précitées, le propriétaire pourrait prendre toute mesure à sa convenance, y compris l'arrêt prématuré du séjour du locataire.

- Les rassemblements festifs de personnes nombreuses, type soirée étudiante, enterrement de vie de garçon ou de fille, rave party... sont interdites. Toute dissimulation de ces festivités entraînera l'annulation de la réservation. En cas de nécessité, le propriétaire fera intervenir la Gendarmerie (comportements violents, actes de vandalisme, atteinte à la sécurité des lieux et des personnes...).

- Animaux domestiques : nos amis les animaux ne sont pas acceptés. En cas de non-respect de cette clause, le propriétaire pourra refuser ou écourter le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

- Nettoyage fin de séjour : Ceci est à la charge du locataire. A son départ, le gîte doit être rangé et laissé dans un état identique à celui de l'arrivée (voir conditions de remise en état). Si ce n'est pas le cas, le propriétaire ne remboursera pas la caution (cf. règlement intérieur) et le nettoyage de fin de séjour sera à la charge du locataire du gîte. Il sera facturé 15€ de l'heure pour la remise en état.

- Taxe de séjour : encaissée par le propriétaire et reversée par celui-ci.

- La responsabilité du gîte **La Merveille d'Urval** ne pourra en aucun cas être engagée en cas de :

Non-respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité

Vol, perte ou dommage quels qu'ils soient, pendant ou suite à un séjour,

Panne ou mise hors service des équipements techniques ou des installations,

Dommages causés ou subis par les véhicules du client ou ses invités.

Modification de la configuration des pièces d'habitation,

Cas de force majeure (tempête, feu de forêt, inondation, dégâts des eaux, désordres civils, maladie ou accident grave, ...).

- Les objets trouvés sont expédiés sur demande, contre remboursement.

- Réclamations : elles doivent être formulées sur place auprès du propriétaire. À défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. Toutes les demandes judiciaires ou extrajudiciaires seront prescrites à l'expiration de deux mois à compter de la date de fin de séjour. En cas de litige, la juridiction compétente sera celle de Sarlat.

- Charte d'utilisation d'internet : l'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service WI-FI gratuit à des fins illicites, interdites ou illégales.

D'une manière générale, en aucun cas le loueur ne peut être tenu de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service WI-FI ou de son inaccessibilité, l'utilisateur reconnaissant que le loueur ne peut pas être responsable des contenus et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie.

- Remise en état du gîte (fin de séjour), les obligations du locataire :

CUISINE

- Chaises rangées avec leurs coussins
- Réfrigérateur & congélateur vidés
- Machine expresso, micro ondes, four, appareils de cuisine et vaisselle lavés, rangés.
- Poubelles de tri sorties (laisser devant l'entrée)

EXTÉRIEUR (terrasse, barbecue)

- Mobilier rangé et barbecue nettoyé et vidé

COIN TÉLÉVISION

- Livres remis en place (ne pas emporter)
- DVDs rangés, télécommande remise en place
- Jeux de société rangés dans le coffre
- Coussins remis sur le canapé et fauteuil
- Brochures remises dans le récipient

CHAMBRES

- Mobilier en place, linge de lit, voile, couvertures, et oreillers remis en place
- Jouets et livres rangés dans la chambre des enfants
- Équipement bébé nettoyé et rangé
- Armoires, tiroirs et tables de chevet vidés

SALLES DE BAINS

- Tapis de bain descendus dans l'entrée
- Tiroirs et mobilier vidés, sèche-cheveux remis en place

- Produits d'accueil remis en place (savon, produits de beauté et de soins)

En cas de location de linge :

- tout le linge déposé à l'entrée du gîte dans une corbeille.
- linge de toilette et linge de lit au complet.

Tout manquement à ces règles entraînera une facturation supplémentaire.

En vous souhaitant un séjour émerveillant et ressourçant, plein de joie et de sérénité.